Réseau Économique de la Filière Équine

Témoignages

S'installer en élevage équin, c'est possible !

Deuxième région d'élevage de France, les Pays de la Loire présentent une grande diversité d'activités équines et de métiers possibles pour les jeunes. L'installation est un rêve pour nombre d'entre eux, souvent passionnés. Si l'aventure est difficile, elle reste du domaine du possible en s'entourant de compétences.

Editorial

Les structures équines sont aujourd'hui intégrées au secteur agricole. De ce fait, les projets d'installation "équins" peuvent bénéficier des aides (DJA et prêts bonifiés) comme tout projet agricole.

Afin d'optimiser l'installation des jeunes, améliorer l'efficacité de nombreuses structures, nous devons disposer de points de repères, d'objectifs, de références locales précises et mesurées.

Pour cela, nous avons besoin de résultats issus du terrain, à partir d'exploitations comme les nôtres dans lesquelles nos expériences et nos savoir-faire sont valorisés.

A cet effet, un nouveau dispositif de recherche sur les structures équines s'est mis en place, depuis 2007 dans 17 régions françaises. Cette action, à l'initiative des Haras nationaux et de l'Institut de l'Élevage, en partenariat avec la fédération des Conseil des Chevaux, et l'appui des fonds Eperon a permis de mettre en place des réseaux de références. La Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire et le Conseil des équidés ont été pionniers dans ce dispositif.

Le dispositif régional s'appuie sur le suivi de 12 structures équines pendant une durée minimale de 3 ans. Basé sur un travail régulier et rigoureux dans les élevages, l'objectif est la production de références techniques mais également de repères économiques.

Au travers les témoignages de 3 jeunes récemment installés, nous pouvons réaliser les difficultés rencontrées mais aussi les motivations qui animent les porteurs de projets équins. Comme pour d'autres productions, l'installation en structure équine est un challenge.

Toutefois, lorsque la motivation s'associe à la compétence, la réussite est souvent au rendez-vous comme le démontrent ces trois exemples.

Claude COCHONNEAU
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire

Jacques BELINE
Président du Conseil des Équidés des Pays de la Loire

TEMOIGNAGES

> S'installer après ses parents en équins et viande bovine
> S'installer en société pour entraîner des trotteurs
> S'installer après un tiers en élevage de poneys

CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

CONSEIL DES EQUIDES Pays De la Loire

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

les Haras nationaux

FABIEN BACHELLEREAU : CHEVAL DE SPORT

> Elevage
> 95 ha
> 50 chevaux de selle
> 51 droits en vaches allaitantes
> Exploitation en agriculture biologique

S'installer après ses parents en équins et viande bovine

Le 1er Janvier 2008, Fabien s'installe dans le sud Vendée et reprend l'exploitation familiale à l'identique, suite au départ à la retraite de son père.

Une installation réfléchie...

"Je pensais déjà à revenir sur l'exploitation familiale après mon année de CAP palefrenier-soigneur car j'avais commencé à conserver quelques chevaux de l'exploitation familiale. Ensuite, j'ai suivi une formation de moniteur – Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de niveau 1 pendant 2 années. J'ai ensuite été cavalier professionnel, puis j'ai travaillé dans un centre équestre comme moniteur d'équitation pendant 4 ans en Moselle".

"Mon installation a été facilitée par mon père car il a continué d'investir dans le cheptel bovin et il a mis plus de juments à la saillie pour avoir des chevaux à vendre dès mes premières années d'installation.

Dans le même esprit, mon père a modernisé l'ensemble de l'exploitation". En effet, un bâtiment fourrage de 600 m² a été construit en 2000 avec un appentis de 7m*30m et des boxes à parois coulissantes. La mise aux normes des bâtiments d'élevage bovins attendue en avril 2007 a été réalisée en janvier 2008. Actuellement, l'exploitation compte 95 ha de SAU, avec 50 chevaux Selle Français et un cheptel de 40 vaches Blondes d'Aquitaine.

...avec une transmission à l'identique

Fabien n'a rien changé à la conduite de l'exploitation qui est restée en agriculture biologique avec 85 ha d'herbe. La gestion des troupeaux bovins et équins n'a pas été modifiée.

"Les chevaux sont exploités à la maison, ce n'était pas le cas de mon père. Il y a quelques pensions au pré ou de poulinage et pour l'instant, il n'y a pas de pension travail ".

Un parcours d'installation classique

*"Mon projet d'installation a longuement mûri. Mon premier contact avec le **point installation** de l'ADASEA a eu lieu dès juin 2006, pour une installation qui s'est finalement réalisée au 1er janvier 2008".*

*"J'ai effectué en fin d'année 2006 mon **Stage Préparatoire Installation (SPI)** en Moselle. Mon dossier a ensuite été transféré à l'ADASEA de Vendée. A compter de juillet 2007, j'ai du me remettre dans le bain du métier d'éleveur : trouver notamment les automatismes pour la conduite du troupeau allaitant afin de reprendre l'exploitation familiale dans les meilleures conditions possibles".*

*"J'ai bénéficié d'un financement de 9 000 € pour la **Dotation Jeune Agriculteur (DJA),** d'une aide du Conseil Général de 1 800 € ainsi que d'un prêt Jeune Agriculteur bonifié".*

Une conduite complète en "Agriculture Biologique"

Sur l'exploitation, Fabien recherche l'autonomie alimentaire par l'utilisation de méteil (mélange de céréales et de protéagineux), de luzerne et par la récolte de foin précoce de qualité (séchage du foin en grange).

"La totalité de mon exploitation est conduite en Agriculture Biologique (AB) depuis 1998. Les chevaux comme les bovins sont conduits en agriculture biologique, mais cela n'engendre pas de plus value pour les équins".

En matière de production de viande bovine, Fabien attend l'acceptation de la mise en contrat de ses premiers "barons bios". Une production choisie par l'éleveur qui permet de valoriser les jeunes bovins mâles en agriculture biologique car le marché du broutard ne va pas bien. *"Je souhaite développer une activité de vente directe en viande bovine biologique. Avec plusieurs éleveurs du Sud Vendée, nous réfléchissons à une association pour commercialiser sur un même point de vente une gamme de produits issus de l'agriculture biologique".*

Revenir à sa vraie passion

A peine installé, Fabien a déjà en tête de nombreuses pistes d'évolution de sa structure et de ses activités.

Si l'élevage bovin constitue la sécurité initiale, nécessaire à la réalisation du projet d'installation, le but est bien de recentrer les activités autour du cheval.

Plus précisément, Fabien souhaite réduire les activités de naissage en bovin comme en équin pour revenir à sa véritable passion qui est l'élevage et le travail du cheval.

"Lorsque l'exploitation aura atteint une stabilité financière, j'envisage de réduire le cheptel bovin ainsi que le nombre de poulinières saillies. Je souhaite dégager plus de temps à consacrer aux chevaux. Mon projet est d'augmenter la qualité de mes chevaux quitte à réduire les effectifs".

"Parmi mes autres projets à moyen terme j'envisage le développement de pensions travail et d'enseignement dans le cadre d'une écurie de propriétaire (débourrage - présentation en concours). A plus long terme, j'envisage peut-être l'organisation de concours".

> ***Propos recueillis par Stéphane MIGNE, Chambre d'agriculture de la Vendée***

S'installer en société pour entraîner des trotteurs

ECURIES DE L'ANGERIE : TROTTEURS

> Entraînement de trotteurs
> 32 ha
> 30 à 40 chevaux présents

"Je baigne dans le monde du trot depuis toute petite. Mon père est entraîneur, mon frère s'est installé dans le sud de la Mayenne avec son beau père et ma sœur débute dans le métier en tant que salariée".

Une famille du "trot"

Alice Angeliaume s'est installée au 1er janvier 2008 avec son père et son ami sur une structure d'entraînement de trotteurs. Les écuries de l'Angerie entraînent et débourrent entre trente et quarante chevaux à Saint Christophe du Luat en Mayenne. Le site comporte 30 boxes, un marcheur, ainsi que deux pistes d'entraînement. La structure était existante et exploitée par Patrick, le père d'Alice. Le site était en location. L'installation d'Alice et de David est venue lorsque le propriétaire a proposé le rachat des écuries.

Alice a grandi dans le milieu du trot mais ne se destinait pas forcément à en faire son métier. *"L'idée a germé lorsque j'avais 14 ans. Je n'y avais jamais songé auparavant car à l'époque, le milieu était très fermé pour les filles. Après l'obtention de mon BAC pro option cheval, je suis devenue salariée dans des écuries de trot de 2001 à 2003. Un problème de santé m'a contrainte à mettre cela entre parenthèses et à envisager une reconversion. J'ai réalisé une formation commerciale qui aurait pu aboutir, mais l'appel des chevaux a été le plus fort".* Alice vient alors travailler avec son père en tant que salariée. *"Nous savions que le site serait à vendre et évoquions alors la possibilité de nous associer tous les trois".*

Le projet se dessine

En février 2007, les propriétaires leur proposent le rachat de la structure. *"Nous avons envisagé rapidement quel serait notre projet : combien de chevaux, comment financer, quelles perspectives ? Confortés par un comptable, nous nous sommes lancés pour créer une EARL avec mon père et mon ami. S'installer tous les trois permet d'allier l'expérience et la reconnaissance de mon père dans le milieu à notre jeunesse et notre passion".*

Un parcours au petit trot

*"Je me suis rendue au **point installation** de la Mayenne pour initier ma démarche. Je n'étais pas emballée par l'installation en tant que jeune agriculteur. J'ai vu cela comme une somme de contraintes avec peu d'avantages. Les conseils du comptable m'ont incitée à poursuivre la démarche : 110 000 € de prêt bonifié plus une **Dotation Jeune Agriculteur (DJA)** de 11800 €, ce n'était vraiment pas négligeable dans notre projet. Je me suis donc inscrite au **Stage Préparatoire à l'Installation (SPI)** en début d'été pour le réaliser en octobre. C'était très intéressant car il m'a notamment permis d'approfondir les aspects de gestion. Au début, je me suis sentie un peu perdue au milieu des projets lait ou viande, mais le groupe s'est avéré très ouvert avec une très bonne entente entre nous tous. Même si nous n'appartenons pas au même secteur de production, le regard croisé des uns sur les autres a été enrichissant".*

Le **stage 6 mois** a été agréé par les stages et l'expérience professionnelle d'Alice. L'installation effective a eu lieu le 1er janvier 2008 et le rachat des écuries à la fin du mois de janvier.

Une organisation du travail bien réglée

"Mon père s'occupe des engagements et des enregistrements. David gère le planning de travail des chevaux et "l'intendance générale", quant à moi, je m'occupe de la partie administrative. Nous sommes complémentaires dans le travail et la répartition des tâches s'est faite naturellement".

La journée débute à 7 heures par l'alimentation en granulés et en foin des chevaux. Pendant que David et Patrick refont les boxes, Alice inverse les chevaux qui ont passé la nuit dehors ou en bâtiment. Une fois les chevaux au paddock soignés, tous les trois débutent le travail des chevaux par lot. *"Nous travaillons tous les trois les chevaux car nous voulons que les décisions soient prises à trois. De plus, c'est le cœur de notre métier".* Chaque cheval est travaillé un jour sur trois. Les deux jours restant il est au paddock. Avant le déjeuner, les lots travaillés ont les pieds graissés et sont bandés selon les individus. La matinée se termine vers 13h par le nettoyage des douches et du barn.

L'après-midi débute à 15h15. Les chevaux au paddock sont inversés avec ceux au boxe et les chevaux travaillés le matin sont paillés et affourragés. Le reste de l'après-midi est consacré aux tâches du moment. Vers 17h les chevaux sont nourris pour finir vers 17h30.

"Nous employons 3 apprentis afin d'avoir toujours deux d'entre eux présents simultanément. Nous accordons une importance particulière à l'apprentissage dans un secteur où la main-d'œuvre salariale se fait de plus en plus rare. De plus, nous espérons ainsi former un jour notre futur salarié. Le week-end, des tours d'astreinte sont mis en place et nous bénéficions chacun d'un après-midi de libre par semaine".

Driver or not driver ?

Tant qu'Alice et David étaient salariés, ils possédaient une licence de lad jockey qui leur permettait de courir et d'accéder aux hippodromes pour entraîner des chevaux. Cette licence dépend du statut des apprentis et ne leur est donc plus accessible en tant que chef d'exploitation. L'attribution d'une licence de driver professionnel n'est possible qu'à partir de trois victoires en courses. Or, si David les a et va pouvoir obtenir cette licence, Alice n'a couru que trois fois et n'a pas obtenu de victoire. Dans l'état actuel des choses, il lui est donc impossible de driver les chevaux de l'écurie et d'accéder aux hippodromes afin de les entraîner. *"Au moment de l'installation, la société mère ne nous a pas prévenus de cela. Nous allons devoir faire appel à des drivers sur les champs de courses pour me remplacer. J'envisage donc de passer ma licence d'entraîneur afin d'avoir au moins accès aux hippodromes pour travailler mes chevaux".*

Ce problème va donc conduire Alice à anticiper le passage de sa licence d'entraîneur. Ainsi, quand le père d'Alice cessera son activité, les écuries de l'Angerie pourront continuer à faire courir des chevaux sous leurs couleurs grâce à la licence d'Alice.

> ***Propos recueillis par Romain GUIBERT, Chambre d'agriculture de la Mayenne.***

S'installer après un tiers en élevage de poneys

HARAS D'ANGRIE : PONEYS DE SPORT

> Elevage, travail et vente de saillies
> 31 ha
> 12 poulinières PFS
> 4 poulinières Shetlands
> 5 étalons

***" L'élevage c'est bien, mais il faut pouvoir valoriser ses produits".* C'est le constat que fait Pierre depuis qu'il s'est lancé dans l'aventure avec la reprise du Haras d'Angrie.**

Elevage et travail de Poneys Français de Selle

Situé à trente minutes d'Angers, le Haras d'Angrie est un des berceaux de la race Poney Français de Selle (PFS). En 2006, Pierre Meunier a repris cette structure. Le fonctionnement repose sur trois activités : l'élevage de poneys de sport, des pensions travail et la vente de saillies.

Le projet s'est présenté alors que Pierre ne se destinait pas à l'élevage de chevaux après ses études. Titulaire d'un BTS option production porcine, il découvre le monde du cheval en 2002 à 20 ans. *"J'ai aidé un ami dans son installation en centre équestre, c'est avec lui que j'ai appris à monter. J'ai pu ainsi progresser très rapidement. Dans la continuité j'ai acheté un poney avec lequel je sortais en concours après avoir acquis mes galops".* Autour des terrains de concours, Pierre rencontre le propriétaire du Haras d'Angrie qui lui propose de travailler les poneys de l'élevage. A cette période, Il travaille la matinée dans un centre d'insémination porcin et monte les poneys d'Angrie l'après-midi. Au fil du temps, l'idée vient de reprendre le haras au moment de la cessation d'activité du cédant.

Un parcours accéléré

En mars 2006, Pierre se rend au **point installation** pour initier sa démarche d'installation en tant que jeune agriculteur. Il effectue en parallèle un contrat de spécialisation *"éducation et valorisation de jeunes chevaux". "Il faut créer de la plus-value sur sa génétique en sortant les poneys en concours. Les travailler soi-même évite le surcoût de la délégation à un cavalier extérieur".* Dans le cadre de son parcours à l'installation, le **stage 6 mois** a été validé par ses stages en BTS ainsi que par son activité professionnelle en centre d'IA. Comme tout candidat aux aides à l'installation, Pierre a réalisé un **Stage Préparatoire à l'Installation (SPI)**. Le SPI est une séquence théorique d'une dizaine de jours réalisée par groupe de candidats. Dans le SPI de Pierre, ils étaient trois avec un projet équin, ce qui leur a permis de partager leur expérience et de mûrir leurs projets respectifs. *"Le SPI a été très enrichissant car il m'a aidé du point de vue comptable et méthodologique. C'est déstabilisant d'offrir son projet à un regard critique, mais cela m'a fait réfléchir et m'a permis de le conforter".*

L'Etude Prévisionnelle d'Installation a été réalisée par la Chambre d'agriculture du Maine et Loire. Le dossier a été déposé en septembre 2006 pour une installation effective au 1er novembre 2006. La reprise du haras comprenait l'achat d'un hectare de terre avec les bâtiments, 35 poneys et 7 poulinières.

Une mise en route difficile mais gratifiante

"L'installation en novembre n'a pas été évidente mais la date nous était imposée par le départ en retraite du cédant. Nous avions beaucoup de travaux à réaliser : création de nouveaux boxes, aménagement d'une carrière, réhabilitation de la maison d'habitation, rénovation des clôtures. Le temps nous a manqué, d'autant que je réalisais les travaux en auto-construction pour limiter les coûts. Du coup, la carrière n'a été réalisée qu'au printemps et nous avons vécu en mobil home les deux premières années".

Avec le recul, Pierre aurait souhaité se donner plus de temps pour préparer son installation et la caler sur le printemps.

Malgré tout, la satisfaction est au rendez-vous. *"Ça fait grandir tout de suite, on a l'impression d'avoir réalisé quelque chose et on travaille pour soi".*

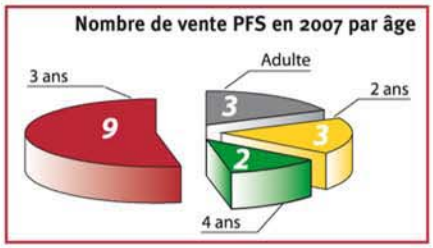

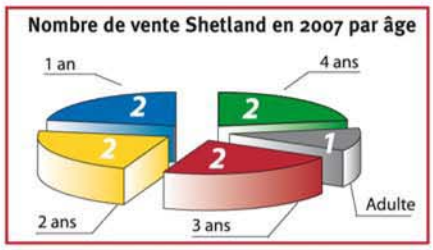

Dans ces premières années d'installation, la situation financière n'est pas encore stabilisée. Les mensualités sont ressenties comme trop élevées sur des durées d'emprunts courtes. *"Les banques ont encore quelques réticences à financer les projets équins sur du long terme car elles ne connaissent que très peu la production équine. Mais cela commence à bouger et beaucoup d'organismes partenaires des éleveurs ont aujourd'hui un référent équin".*

Perspectives

Le Haras d'Angrie, du fait de son histoire et de son importance dans le monde du Poney Français de Selle, représente aussi un challenge pour Pierre. Il n'est en effet pas simple de reprendre une telle structure et de conserver la clientèle. *"J'essaie de concilier la continuité avec la génétique du haras et d'imprimer ma patte". Ce n'est pas toujours aisé et dans ces premières années la transition peut perturber la clientèle".*

Par ailleurs, Pierre prend aujourd'hui en dépôt vente quelques chevaux de commerce qu'il travaille afin de les valoriser au mieux. A l'avenir, il compte arrêter ce système et "vendre" sa prestation de travail dans des structures à proximité.

> Propos recueillis par Romain GUIBERT, Chambre d'agriculture de la Mayenne

Avec la participation financière du Fonds Eperon et de l'Union européenne

Fonds Éperon

Auteurs : S. Migné, R. Guibert, J. Pavie
Mai 2009
Maquette : M. Allié (IE) crédits photos : CA85, CA53 et Institut de l'Elevage
N° IE : 000952107 - ISBN 978-2-84148-712-7